



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: hrcspecialprocedures@ohchr.org

Objet : Prolongation de la date limite pour la réception des candidatures pour huit titulaires de mandats devant être nommés lors de la 37^e session du Conseil des droits de l'homme

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et aux autres organes des droits de l'homme et a l'honneur de les informer que suite à ses notes verbales du 16 et 30 octobre 2017, **la date limite pour la réception des candidatures** pour les huit titulaires de mandats ci-dessous, à pourvoir lors de la trente-septième session du Conseil des droits de l'homme (26 février au 23 mars 2018) **a été prolongée jusqu'au 6 décembre 2017 midi temps moyen de Greenwich / GMT:**

1. **Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA), membre de l'Afrique** [rés. du CDH 33/25]
2. **Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA), membre de l'Amérique du Nord** [rés. du CDH 33/25]
3. **Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable** [rés. du CDH 36/4]
4. **Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali** [rés. du CDH 34/39]
5. **Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition** [rés. du CDH 36/7]
6. **Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, membre des États d'Afrique** [rés. du CDH 33/4]
7. **Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, membre des États d'Europe orientale** [rés. du CDH 33/4]
8. **Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, membre des États d'Amérique latine et des Caraïbes** [rés. du CDH 33/4]

Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandats sont disponibles au lien électronique suivant :
<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/SP/Pages/Nominations.aspx>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à hrcspecialprocedures@ohchr.org ou par fax à + 41 22 917 9008.

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l'homme l'assurance de sa plus haute considération.

Le 28 novembre 2017